



DEMANDE D'ADHÉSION A LA COMPÉTENCE « SERVICE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES »

Par la présente, la collectivité demande son adhésion à la compétence « *Service de Recharge pour Véhicules Electriques* » développée et organisée par ENERGIE Eure-et-Loir.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ADHÉSION

- 1)) Par la présente demande, la collectivité reconnaît avoir pris connaissance du règlement organisant la compétence *Service de Recharge pour Véhicules Electriques* (règlement disponible sur le site www.energie28.fr / rubrique documents - mobilité).
- 2) La demande d'adhésion est examinée par le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir.
- 3) Après acceptation par le Bureau d'ENERGIE Eure-et-Loir, la collectivité est appelée à se prononcer par délibération sur l'adhésion à la compétence « *Service de Recharge pour Véhicules Electriques* ».

COLLECTIVITÉ A L'ORIGINE DU PROJET

Collectivité :

Adresse :

CP : Ville :

Affaire suivie par : M. / Mme Fonctions :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

adresse courriel :

COMMENTAIRES DE LA COLLECTIVITÉ

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de la collectivité	Date : Nom et signature du représentant de la collectivité
---------------------------	---------------------------------------------------------------